

A RENVoyer COMPLÉTÉ ET AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018 PAR EMAIL À :

BW@natagora.be et baudouin.oldenhove@natagora.be

Liste électorale : Ecolo

Adresse email : jean.marie.gillet@walhain.be

Nos questions

Questions générales

1. Quelles sont vos priorités en matière de conservation de la nature pour la prochaine législature ?

ECOLO Walhain propose prioritairement :

- L'adoption d'une charte sur les épandages de produits phytosanitaires toxiques à proximité des habitations et des lieux communautaires (terrains de sport, écoles, ...), dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les agriculteurs, afin de préserver la santé des riverains.
- La revitalisation des espaces naturels par reboisement, plantations d'arbres et de haies aux essences multiples. On pense aussi à la création d'un espace naturel pédagogique et didactique dans chaque village (mare, prairies fleuries, bancs, hôtels à insectes, boîtes à livres, petits fruitiers, coupe-vent, ...).
- La relance du plan MAYA pour sauvegarder les populations d'abeilles et d'insectes butineurs.

2. Êtes-vous prêts à soutenir le lancement d'un Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ?

Oui, évidemment.

La commune dispose d'un Plan Communal de Développement Rural où des fiches liées à la nature ou à l'environnement sont présentes.

Nous soutiendrons activement les initiatives citoyennes ou de groupe visant à mettre en place un PCDN.

3. Envisagez-vous de favoriser la protection et la restauration du maillage écologique comme par exemple la plantation de haies vives au sein des zones rurales de l'entité?

Clairement oui ! Il s'agit d'une de nos priorités (voir plus haut).

Nous devons accentuer la plantation des haies.

Il est primordial de restaurer le maillage écologique perdu lors de la disparition des haies (remembrement et arrachage parfois illégal).

4. Prônez-vous la mise en œuvre d'une gestion différenciée des bords de voiries et des espaces communaux ? Si tel est déjà le cas, comptez-vous élargir son application ainsi que ses meilleures pratiques (dates plus tardives, exportation de la fauche...)

C'est déjà le cas mais nous comptons accentuer les pratiques alternatives et la gestion différenciée.

Nous estimons que les bords des routes participent au réseau écologique. Ils sont des chemins d'accès aux îlots de nature et constituent d'excellents corridors biologiques par où transitent les espèces sauvages. Le fauchage tardif y est une excellente chose.

Aménagement du territoire

1. Dans le cadre du nouveau Code de Développement territorial, les communes ont la possibilité d'établir un schéma de développement communal pour l'ensemble de son territoire et un ou des schémas d'orientation local pour des parties de son territoire. Êtes-vous prêts à élaborer de tels outils sur votre commune qui intégrera une " carte du réseau écologique " (sites de haute valeur biologique et liaisons écologiques entre ces sites) ?

Notre commune dispose d'un outil appelé Schéma de Structure.

Un marché est en cours pour sa révision comme Schéma Développement Communal.

Il est impératif, pour Ecolo Walhain, d'y intégrer une carte du réseau écologique.

Nous y veillerons et serons particulièrement attentif sur ce point.

2. Êtes-vous prêts, ensuite, à faire de cette carte du réseau écologique une référence dans l'analyse des futurs projets de développement territorial sur le territoire communal ?

Oui de façon évidente.

La préservation de la biodiversité

1. En ce sens, seriez-vous prêts à adapter le guide communal d'urbanisme pour favoriser le maintien de haies vives indigènes (période de taille, etc.) ?

Actuellement, la commune de Walhain ne dispose pas de guide communal d'urbanisme.

Il s'agit d'une demande formulée par Ecolo de pouvoir disposer de cet outil pour instaurer des clauses environnementales paysagères.

2. Pourriez-vous identifier les zones humides qui jouent le rôle de bassin d'orage naturel et zones refuges pour la biodiversité afin de les intégrer à la carte du réseau écologique du schéma de développement communal ou du schéma d'orientation local ?

Dans le schéma de structure actuel, cela a déjà été fait.

Il serait utile de procéder à une réévaluation et d'amplifier ces zones refuges.

C'est une composante de la revitalisation des espaces naturels.

3. Soutiendrez-vous la création ou l'agrandissement de réserves naturelles sur le territoire communal ?

Comme écologistes, nous savons que la dégradation de la biodiversité est parfois irréversible et que les conséquences en sont imprévisibles.

Notre commune doit être porteuse d'initiatives locales et participatives visant à la protection de la biodiversité en créant ou agrandissant des réserves naturelles.

Les sites à grand intérêts biologiques présents sur notre commune doivent être identifiés, répertoriés et surtout préservés.

Nous pensons particulièrement au site du Vieux Château de Walhain.

Chasse

1. En qualité de gestionnaire de la commune, seriez-vous prêt à intégrer dans les cahiers de charge d'octroi des territoires de chasse " l'interdiction du nourrissage du gibier " sur le territoire concerné ? ([consulter la position de Natagora sur le sujet](#))

Le sujet est, hélas, d'actualité. Le problème de la surdensité de grands ongulés en Wallonie est dénoncé de longue date, notamment en raison du risque sanitaire qu'elle entraîne ou accroît. Nous sommes moins concernés par cette problématique car nous n'avons pas de grands espaces boisés. Néanmoins pour le gibier qui se trouve dans notre région, oui prônons l'interdiction et nous sommes intervenus à plusieurs reprises dans ce sens.

2. De même, dans ces cahiers, seriez-vous prêts à conditionner l'autorisation " des lâchers massifs de petits gibiers tels que faisans, canards et autres espèces chassables " que dans le cadre de l'élaboration de projets de repeuplements d'espèces indigènes (au sens de la loi sur la conservation de la nature) combinés à des efforts d'amélioration de leur biotope ? Idéalement, ces projets devraient être menés à l'échelle du territoire couvert par un ou plusieurs conseils cynégétiques.

Nous n'avons pas d'expérience ou de compétence en la matière.
Des experts reconnus peuvent nous apporter un éclairage.

Les spécificités locales

Les questions qui précèdent sont transversales et concernent a priori un grand nombre de communes. N'hésitez pas à rajouter ici des problématiques environnementales spécifiquement liées à la commune de Walhain.

- **Walhain commune la moins boisée de Belgique.**

Cette donnée doit être prise en compte de façon plus drastique dans le Schéma de Développement Communal à venir.

La plantation des haies : 3 km de haies ont été plantées en compensation de la surface prise par les éoliennes. Cela reste totalement insuffisant face à la disparition des haies qui n'ont jamais été remplacées.

- **Walhain commune agricole.**

Dans notre commune où la majorité du territoire est occupée par les terres agricoles, celles-ci le sont vouées à une agro-industrialisation. Ce qui est regrettable face à l'agro-écologie.

Un dialogue franc et constructif avec NOS agriculteurs est indispensable pour la défense de la biodiversité, la prévention en matière de santé et la qualité de l'alimentation.

De plus en plus, le monde agricole, à travers le choix des techniques de culture et des modes de production, prend ces aspects en compte : multiplication de bandes enherbées et d'infrastructures agro-écologiques (mares, haies, arbres, murets, ...), diversification des cultures, utilisation et préservation de races animales ou de variétés végétales menacées, réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires, encouragement au non labour et à l'utilisation d'auxiliaires (insectes, micro-organismes...). ECOLO encourage naturellement ces pratiques.

- **Walhain commune rurale.**

Le maintien de la ruralité est un thème important pour les écologistes, pour Ecolo Walhain ou dans nos communes environnantes.

L'enjeu majeur est aussi l'explosion démographique couplé à un vieillissement de la population.

Paradoxalement, l'attrait de la ruralité est ce qui fait que l'on construit plus dans nos villages.

Diminuant de fait les surfaces agricoles et augmentant l'artificialisation de nos surfaces vertes.

L'urbanisation, est prédatrice d'espaces verts et la fragmentation de l'habitat telle qu'on la voit dans certains villages a un impact direct sur la biodiversité.

La commune peut lutter contre l'étalement des constructions nouvelles.

Pour conclure, notre commune est une zone de liaison en matière de biodiversité, elle fait partie d'un maillage écologique à ne pas négliger. Sa haute qualité environnementale est primordiale.

